
Mélanésie : l'écoforesterie communautaire protège les forêts

La Mélanésie, qui comprend la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les îles Salomon, Vanuatu, Kanaky (la Nouvelle-Calédonie), les Fidji, le Timor-Oriental et la Papouasie occidentale (Indonésie), est unique au monde du fait que 95% de son territoire appartiennent encore aux autochtones sous la forme de propriété communautaire. Les forêts sous leur contrôle font partie des plus grandes forêts tropicales de la région Asie-Pacifique, qui figurent en troisième place après celles de l'Amazonie et du Congo. Elles sont soumises à une exploitation forestière illégale et destructrice, pratiquée surtout par des sociétés malaises venues du Sarawak et d'autres régions d'Asie où les forêts étaient épuisées. À cette exploitation il faut ajouter une gouvernance médiocre, la corruption, l'absence de supervision et de contrôle, et le fait que les propriétaires terriens reçoivent très peu de bénéfices économiques et subissent des impacts environnementaux et sociaux désastreux.

En réponse à cette situation, pendant les 15 dernières années les ONG ont misé sur la gestion communautaire des forêts pour résoudre la crise de la forêt et défendre les propriétaires forestiers de droit coutumier. Les exemples de programmes forestiers communautaires réussis existent à profusion, tout comme d'autres qui n'ont pas survécu mais qui ont permis de trouver la formule du succès. Parmi ces programmes ont figuré : Village Development Trust, Pacific Heritage Foundation, Foundation for People and Community Development (FPCD), le Programme de l'UE, Island Regional Environment Programme à l'intention de toute la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Solomon Western Isles Fair Trade, et Solomon Islands Ecoforestry Programme (Programme d'écoforesterie pour les îles Salomon) organisé par Greenpeace et SIDT.

La plupart des programmes se sont centrés sur la formation et l'aide à la commercialisation. Le Programme d'écoforesterie pour les îles Salomon a formé 56 groupes propriétaires de terres et soutient à l'heure actuelle la production de 'bois écologique' et les exportations, qui ont apporté aux communautés un revenu net de 520 000 dollars US au cours des cinq dernières années. Les quelque 14 600 membres de ces communautés profitent maintenant de meilleurs logements et de services d'éducation, de transport, de communication et de santé, et protègent leur 40 000 ha de forêts contre l'exploitation.

Les avantages sociaux de l'écoforesterie sont souvent méconnus, mais Geoff Mammata Dennis, de Greenpeace-Îles Salomon, explique que « les rapports entre les membres des communautés sont de plus en plus harmonieux ».

« Les gens deviennent davantage responsables de leurs propres vies. Les projets d'écoforesterie ont réussi à apporter une solution alternative aux opérations forestières à grande échelle des entreprises étrangères, et de plus en plus de personnes se rendent compte des avantages de l'écoforesterie », dit Geoffrey Dennis.

D'après le propriétaire terrien Reedle Gebe, directeur du Projet d'écoforesterie du village de Lobi, dans les îles Salomon occidentales, « l'écoforesterie est bien meilleure que l'exploitation [industrielle]. Je la préfère parce qu'elle n'abîme pas notre mer, notre terre, nos fleuves et nos bassins versants ».

Dans la province de Madang, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, la FPCD a travaillé avec une association de propriétaires fonciers dont les 80 membres veulent extraire eux-mêmes le bois de leurs forêts. Ils se sont centrés sur les moyens d'exporter à des prix qui tiennent compte du dur travail qu'implique la foresterie communautaire.

Bon Leon, membre de cette association de propriétaires, dit que les gens sont contents de l'écoforesterie : « Nous protégeons notre territoire, et nous faisons de l'argent. Je travaillais avant pour une entreprise [forestière]. Je pense que si une grande entreprise venait s'installer ici, tout serait ruiné. »

En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les ONG se concentrent maintenant à aider les propriétaires terriens des grandes régions boisées occidentales, qui sont la cible des entreprises forestières. Après avoir expulsé du territoire la société malaise Concord Pacific (subsidaire de Samling), l'Association de propriétaires de Lake Murray compte sur la gestion communautaire des forêts et sur l'appui des ONG pour protéger leurs terres qui couvrent 1 400 000 hectares.

Par : Grant Rosoman, militant de Greenpeace pour les forêts, adresse électronique : grant.rosoman@dialb.greenpeace.org